



Communiqué de presse
Paris, le 11 juin 2018

La ministre de la Culture

Plan itinérance : Françoise Nyssen présente le *Catalogue des désirs* et annonce les premiers projets d'itinérance des œuvres iconiques des collections nationales

Françoise Nyssen, ministre de la Culture a présenté ce jour le *Catalogue des désirs*, mesure phare pour l'itinérance des œuvres des collections nationales dans le cadre du plan « Culture près de chez vous » présenté le 29 mars dernier à la Grande Halle de la Villette.

Le rôle de l'Etat dans la dynamique de l'action territoriale des musées

Ce « catalogue des désirs » marque une nouvelle page du rôle de l'Etat pour impulser une politique culturelle territoriale. Les musées nationaux font déjà preuve, chacun, d'un dynamisme territorial exemplaire, que ce soit à travers leur politique de prêts ou de dépôts (par exemple l'opération « Dans les collections de la BnF »), leurs partenariats comme le musée d'Orsay au Cannet, à Pont-Aven, à Giverny et à Ornans, les antennes locales comme Pompidou-Metz ou Louvre-Lens, les projets emblématiques comme Picasso-Méditerranée, ou encore les initiatives hors les murs comme l'opération « 1 jour, 1 œuvre » menée par le Centre Pompidou ou celles du musée du Quai Branly-Jacques Chirac.

Avec le plan *Culture près de chez vous* et le *Catalogue des désirs*, l'Etat joue son rôle de garant de l'équité des territoires, et apporte une dimension transversale et collective à de nouveaux projets de circulation. Grâce au réseau des DRAC, leurs conseillers sectoriels et leur action territoriale, le ministère de la Culture pourra identifier les territoires plus isolés dans lesquels de petits établissements actifs peuvent jouer un rôle central pour la diffusion de la culture. En leur apportant un accès facilité aux collections nationales, une aide financière et une expertise dédiée, un cadre conventionnel garantissant un accompagnement durable, le Ministère souhaite participer au côté des territoires au développement d'une offre de référence en tout point du riche réseau des 1218 musées de France.

Un Catalogue des désirs

Nommés commissaires généraux du projet, Olivia Voisin, conservatrice du patrimoine, directrice des musées d'Orléans, et Sylvain Amic, conservateur en chef, directeur des musées de la Métropole Rouen Normandie, ont été missionnés pour réaliser un projet de circulation des œuvres iconiques des collections nationales. Ils ont réalisé en concertation avec les responsables des collections nationales (présidents, directeurs et conservateurs des musées nationaux) un catalogue de plus de 450 œuvres disponibles en prêt pour l'année 2018/2019.

Classées par ordre chronologique, les 477 œuvres de cette première édition du *Catalogue des désirs* peuvent être regroupées en quatre typologies :

- Des œuvres emblématiques, icônes absolues de toutes les périodes de l'histoire de l'art, de la *Tête de Kéros* cycladique du Louvre, aux *Roulottes* de Van Gogh du musée d'Orsay, en passant par la *Nature morte au guéridon* de Picasso, le *Visnu* népalais du musée Guimet, le *Groom* de Soutine du musée national d'art moderne ou encore le *portrait de Victor Hugo* de Bonnat conservé au château de Versailles ;
- Des œuvres historiques : emblématiques de l'histoire nationale, comme le *Marat assassiné* de l'atelier de David, les portraits de François 1^{er}, de Jean de La Fontaine, ou de Louis Pasteur, ou enracinées localement : le premier livre imprimé en langue basque prêté par la BnF, *Capricorne* de Max Ernst, réalisé dans son atelier d'Indre-et-Loire et proposé par le Centre Pompidou ou le sabre de Bernadotte du musée de l'Armée ;
- Des œuvres « affectives » et mythiques d'un imaginaire partagé : la robe noire d'Edith Piaf (BnF), la tenue d'Alain Prost (musée national du Sport), le maillot de Platini (MuCEM), ou encore le manuscrit d'Aimé Césaire de *Cahier d'un retour au pays natal* (BnF) et plusieurs œuvres issues des arts et traditions populaires et du design, comme les dessins de l'exode issus du Musée national de l'Éducation ou les photographies issues du Musée national de l'Immigration jalonnant la mémoire collective ;
- Des œuvres inédites qui n'ont jamais quitté leur lieu de conservation, issues de collections dont une part seulement est accessible au public comme celles du Mobilier national, de la BnF ou de vastes ensembles du musée des Arts décoratifs (MAD). A cet égard, tous les musées ont eu à cœur de saisir cette occasion pour révéler des œuvres jusque-là peu vues.

Cette liste constitue une première base pour les conservateurs de musées en Régions et les porteurs de projets pour établir des initiatives autour d'expositions et de projets de médiation dans les territoires.

De manière tout à fait exceptionnelle, les établissements culturels nationaux ont consenti des prêts d'une durée supérieure à celle d'une exposition ordinaire, permettant de développer de véritables projets de médiation dans les territoires (de six

mois à un an). Les œuvres de ce *Catalogue des désirs* ont vocation à être exposées auprès des Français qui en sont le plus éloignés, et en priorité hors des grandes métropoles, dans des villes moyennes, des quartiers prioritaires, des centre-bourgs, des zones rurales.

Au début du mois de juillet, un « Forum des désirs » sera organisé pour faire se rencontrer les représentants des musées nationaux et les acteurs des territoires (élus, musées, associations) qui, sous un format de « rencontre-minute » (speed-dating), pourront plus facilement engager des projets partenariaux.

Les commissaires généraux de l'opération ont maintenant pour mission de jouer le rôle de passeurs, d'accompagnants, de négociateurs, de participer avec les acteurs de terrain à l'identification des lieux d'accueil, leur mise en relation avec des œuvres et des objets et veiller à la bonne appropriation des projets et au développement des publics les plus éloignés.

Trois projets d'itinérance annoncés pour 2018/2019

En présence des élus et présidents et directeurs des institutions culturelles, Françoise Nyssen a annoncé trois premiers projets d'itinérance. Portés par des directeurs de lieux culturels, ils ont reçu l'adhésion de leurs élus et l'accord de prêt des institutions nationales.

- Le prêt de *la Dame à l'éventail* de Goya, chef-d'œuvre du musée du Louvre qui ira dialoguer au musée des beaux-arts d'Agen avec les œuvres du peintre et de son école, conservées dans les collections permanentes.
- Le prêt de *l'Autoportrait* de Clémentine-Hélène Dufau (musée d'Orsay) auteure des décors de la villa Arnaga qui abrite le musée Edmond Rostand à Cambo-les-Bains.
- Le *sabre de Bernadotte*, provenant des collections de musée de l'Armée, qui accompagnera la mise en place d'une nouvelle médiation au musée Bernadotte à Pau présentée pour les 200 ans de l'accession au trône de Suède du général napoléonien.

Dix territoires engagés

Aux côtés de ces trois projets qui débiteront cette année, d'autres collectivités ont exprimé leur désir de présenter un projet dans le cadre de la mission en soutenant financièrement des projets :

- Saint-Lô (Manche),
- Saint-Claude (Jura),
- Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire),
- Romorantin et Selles-sur-cher (Loir-et-Cher)
- Sens (Yonne),
- Roanne (Loire),
- Moulins (Allier),

- Saint-Antoine-l'Abbaye (Isère),
- Châteauneuf-sur-Loire (Loiret),
- Digne-les-Bains (Alpes de Haute-Provence)

Ces dix territoires ont obtenu l'engagement systématique des élus, directeurs et responsables scientifiques, véritable garantie de la dynamique du projet, pour accueillir les chefs-d'œuvre des collections nationales et réveiller des pans d'une histoire que les habitants pourront se réapproprier. C'est désormais à partir des désirs des habitants et des acteurs locaux que les projets se construiront.

Un accompagnement territorial sur-mesure

Le lancement de la mission s'est accompagné d'une consultation des Directions régionales des Affaires culturelles qui ont dressé, en s'appuyant sur la connaissance des territoires des conseillers musées, conseillers livres et conseillers régionaux des Monuments Historiques, une liste des lieux susceptibles d'accueillir des œuvres des collections nationales.

L'ingénierie et l'expertise portées par la mission permettront aux musées et autres lieux d'accueil pour lesquels des mises aux normes, notamment en matière de sécurité, seraient nécessaires de gagner en savoir-faire et en équipement.

Les services des publics de ces institutions proposeront des actions de médiation spécialement mises en œuvre pour accompagner les différents publics dans la découverte de ces œuvres, et particulièrement dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle que le Ministère soutient.

Le prêt des chefs-d'œuvre iconiques se fait dans le cadre légal des prêts aux institutions. Le projet est instruit pour s'assurer que le prêt est bien motivé par une action cohérente qui s'inscrit dans le projet d'établissement en faveur du rayonnement culturel et de développement des publics.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC